

Pr Thierry Fillaut*

* Équipe Lorient, Laboratoire d'études et de recherche en sociologie – Labers, EA 3149, Université de Bretagne Sud, UFR LLSHS, 4, rue Jean Zay, BP 92116, F-56321 Lorient Cedex. Courriel : thierry.fillaut@univ-ubs.fr
Reçu octobre 2014, accepté mars 2015

“Futures mamans, attention !”

L'éducation antialcoolique des jeunes mères (1880-1980)

Résumé

L'éducation antialcoolique des jeunes mères n'est pas un fait récent. Un survol de la littérature spécialisée et l'exploitation de diverses images de santé le montrent. Tout au long du XX^e siècle, il a été recommandé aux femmes enceintes et aux femmes qui allaitent de ne pas boire d'alcool, et aux mères de ne pas habituer leurs jeunes enfants à en consommer. Le message est toutefois demeuré longtemps ambigu en raison des stratégies développées au début de l'antialcoolisme. Seules les boissons distillées semblaient dangereuses quand les boissons fermentées bénéficieront d'un traitement de faveur jusque dans les années 1950.

Mots-clés

Histoire – Recommandation – Antialcoolisme – Grossesse – Allaitement – Nourrisson.

S'abstenir de boire de l'alcool le temps de la grossesse et de l'allaitement, ne pas donner de boissons alcooliques à des enfants en bas âge, ces recommandations sont aujourd'hui connues des femmes enceintes et jeunes mères. Il aura cependant fallu attendre plusieurs décennies avant qu'elles soient adoptées, et il faudra peut-être encore attendre nombre d'années pour que la première d'entre elles, “zéro alcool pendant toute la grossesse”, soit totalement suivie d'effets. Prévenir les mères des dangers de l'alcool ne date pourtant pas d'aujourd'hui. Près d'un siècle avant que la Haute autorité de santé recommande en avril 2005 que “toute femme enceinte ou désirant le devenir doit être informée des dangers d'une consommation, même modérée, d'alcool” (1), une circulaire du ministre de l'Intérieur du 6 juillet 1914 préconisait déjà que “toute femme qui ne veut pas faire de mal à son enfant doit s'abstenir de liqueurs

Summary

'Mothers-to-be, be careful!'. The alcohol abuse prevention for new mothers (1880-1980)

The alcohol abuse prevention for new mothers is not novel as is shown by a literature review and an analysis of alcohol prevention posters. Throughout the 20th century, pregnant and lactating women were advised to abstain from consuming alcohol, and mothers have learned to not accustom their children to drink alcoholic beverages. But the 'no alcohol' message was long ambiguous due to theories and strategies of first french temperance movement. If distilled beverages have always been considered dangerous, fermented beverages were recommended until the 1950s.

Key words

History – Recommendation – Temperance movement – Pregnancy – Feeding – Infant.

alcooliques” (2). Bien avant que le pictogramme montrant la silhouette barrée d'une femme enceinte portant un verre à sa bouche soit apposé sur les bouteilles d'alcool à partir de 2007, des affiches diffusées à la fin des années 1950 par le Comité national de défense contre l'alcoolisme avertissaient déjà les femmes enceintes des dangers de l'alcool.

La mise en perspective de ces conseils au fil du XX^e siècle, à partir d'une recension de la littérature spécialisée et de l'exploitation d'images en santé (voir annexe 1), laisse entrevoir pour quelles raisons les femmes, malgré les recommandations réitérées des médecins, sages-femmes et autres médiateurs sociaux, ont continué à boire pendant leur grossesse et à alcooliser leurs nourrissons jusqu'à une période récente. Établie sur des bases posées aux prémices de l'antialcoolisme français, la prévention de l'alcoolisme

en direction des femmes enceintes et des mères a toujours cherché à leur faire prendre conscience à la fois des risques engendrés par leur propre consommation et des dangers de donner de l'alcool à de jeunes enfants. Si les axes n'ont pas varié, les préconisations ont évolué vers moins d'ambiguïté.

Sauvons la graine...

Les recommandations faites aux futures et jeunes mères jusqu'aux années 1980 puisent leurs racines dans le premier antialcoolisme qui se développe au début de la Troisième République lorsque la grande peur de la dépopulation submerge les élites. Pour endiguer la menace de déclin qui pèse sur le pays, l'objectif est clair : il faut réduire la mortalité infantile et sauver la graine, pour reprendre le mot d'ordre que le Dr Grancher assignait à son œuvre de protection de l'enfance contre la tubercu-

lose. Et pour cela, l'action porte sur deux fronts : quantitatif en s'attaquant aux diverses causes de la mortalité en bas âge ; qualitatif en cherchant à préserver le fœtus puis le nourrisson de potentiels handicaps. Ce sont là les deux axes prioritaires qui vont structurer l'action d'éducation antialcoolique des mères à partir de la Belle Époque, puis au-delà, durant l'entre-deux-guerres, au temps du baby-boom et encore dans les années 1960 et 1970, avant que de nouvelles approches se fassent jour, tant en matière de périnatalité (rapports Boulin et premier plan périnatalité) que de prévention de l'alcoolisme (passage d'une approche en population générale à une approche par population cible, en particulier les femmes et les jeunes).

Divers écrits posent explicitement le double enjeu de la prévention de l'alcoolisme dit infantile, à savoir la nécessité d'agir sur l'alcoolisme transmis par les parents du fait de leur propre consommation et sur l'alcoolisme acquis parce que les parents habituent leurs enfants à consommer de

Annexe 1. – Méthodologie

Cet article présente quelques résultats d'un travail de recherche historique portant sur les conseils donnés aux mères et futures mères en matière de consommation d'alcool des débuts de la Troisième République à la fin du XX^e siècle, qui a fait l'objet d'un soutien financier de l'Ireb (contrat 2013-06). Le recueil d'informations a été mené dans plusieurs directions en privilégiant les documents ciblant exclusivement ou prioritairement les femmes ou destinés aux professionnels de la santé (médecins, sages-femmes, infirmières) et du social (institutrices, monitrices de l'enseignement ménager), et relevant de deux domaines principaux :

- la puériculture : manuels et ouvrages de puériculture, revues spécialisées ou non en lien avec ce domaine – comme *La Jeune mère* à la fin du XIX^e siècle et *La Sage-femme* dans la première moitié du XX^e siècle, dont les titres complets ou sous-titres sont pour le moins évocateurs : *La Jeune mère ou l'éducation du premier âge. Journal illustré de l'enfance* pour la première, *La Sage-femme et le puériculteur* après quelques années d'existence pour la seconde –, publications périodiques grand public, comme *l'Almanach de la femme et de l'enfant* pendant l'entre-deux-guerres.

- l'enseignement de l'hygiène à destination des écoles de filles, celui de l'économie domestique et l'enseignement ménager, dont l'enjeu est on ne peut plus explicite, selon divers auteurs et inspecteurs de l'enseignement au début du XX^e siècle : "*L'enseignement ménager, tel que nous l'envisageons, sera un auxiliaire indirect, mais puissant, dans la lutte contre l'alcoolisme ; en assurant l'hygiène de la maison, en enseignant à la femme l'art d'orner et d'embellir sa maison, de rendre le logis attrayant, il contribuera à y retenir le mari et à l'éloigner des cabarets néfastes...*" (M. Labbé, membre

Conseil supérieur de l'enseignement technique, 1922, AD Saône-et-Loire).

Ces approches ont été complétées dans trois autres directions : les revues grand public en éducation pour la santé et alcoologie, à savoir essentiellement *La Santé de l'Homme* et *Alcool et santé* dans la seconde moitié du XX^e siècle, les revues d'hygiène et la propagande antialcoolique avant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que la législation et la réglementation en lien avec la protection maternelle et infantile.

D'autres documents qu'écrits – c'est-à-dire, pour reprendre la formule heureuse de H.I. Marrou "*toute source d'information dont l'esprit de l'historien sait tirer quelque chose pour la connaissance du passé humain*" (*De la connaissance historique*, 1954) – ont été également mobilisés, notamment des sources iconographiques soit spécifiques (par exemple, affiches de prévention, films fixes), soit encartées dans les revues (par exemple, encarts de réclame pour de la bière de nourrice dans des revues de puériculture qui, dans le même temps, prônent la modération, sinon l'abstinence de boissons alcooliques pendant la période d'allaitement).

Dans ces deux derniers cas, ont été mis à profit des dépouillements systématiques et collectes de données menés dans le cadre de travaux antérieurs.

Ce recueil a porté essentiellement sur la période allant de la fin du XIX^e siècle aux années 1970, c'est-à-dire des débuts du premier antialcoolisme au sortir de la guerre de 1870 aux changements de paradigme de la prévention de l'alcoolisme un siècle plus tard, quand se développent le concept de risque alcool et, à sa suite, les actions ciblées sur les populations à risque (les femmes, les jeunes, les conducteurs par exemple).

l'alcool dès le plus jeune âge. C'est ce qu'énonce par exemple une série d'articles que publie en 1902 *La Jeune mère*, journal d'hygiène qui se donne pour but d'instruire les femmes des classes moyennes et supérieures à l'éducation et à la protection du premier âge. Pour leur auteur, le Dr Jacques Roubinovitch, médecin-adjoint à la Salpêtrière, il convient en effet de distinguer "alcoolisme infantile héréditaire et alcoolisme infantile acquis", même si "les faits observés ne se divisent guère si nettement en ces deux catégories". L'alcoolisme héréditaire, précise-t-il, "se développe au cours de la vie fœtale, depuis la fécondation jusqu'à la naissance". L'alcoolisme acquis résulte lui de l'alcoolisation de la mère ou de la nourrice ("alcoolisme par l'allaitement") et de traditions transmises de génération en génération, comme "le suçon, sorte de chiffon en forme de jouet contenant un morceau de sucre trempé dans le kirsch ou l'eau-de-vie de cidre" ou la "bonne goutte de grog" que "certaines mères donnent à leurs enfants pour les endormir, au lieu d'une tétée au sein" (3). D'un côté, un alcoolisme héréditaire et, de l'autre, un alcoolisme alimentaire (alcoolisme par l'allaitement et alcoolisme par le milieu) pour reprendre une autre catégorisation, celle du Dr César Roux, médecin-inspecteur des écoles de Nice.

Ces observations médicales irrigueront rapidement les conseils prodigués aux jeunes mères. On les retrouve dans une brochure en faveur de l'allaitement maternel que distribue l'Œuvre du bon lait de Bar-Le-Duc avant 1914-1918 : "L'empoisonnement des parents alcooliques se transmet à leurs enfants. Sur 1 000 enfants d'alcooliques, 500 meurent en bas âge, 300 deviennent tuberculeux, aliénés, épileptiques ou criminels, 200 seulement sont sains de corps, et d'esprit. Quand les femmes enceintes, les nourrices, boivent de l'alcool, ou trop de vin, elles nuisent à leurs enfants qui peuvent naître avortons ou difformes, ou à leurs nourrissons qui peuvent avoir des convulsions. L'alcoolisme invétéré du père expose le futur enfant aux mêmes dangers. Les fautes d'hygiène des parents retombent donc sur les générations suivantes" (4).

En arrière-plan, se profilent le spectre de l'hérédoolisme et la hantise de la dégénérescence qui y est associée. Il faut dire que dans les trois décennies précédentes, de nombreux travaux d'aliénistes ont alerté le monde savant et le monde politique, puis le grand public, des dangers de l'alcool sur les individus et leur descendance. Ceux de Maurice Legrain marquèrent notamment les esprits. Largement médiatisés, ils seront souvent cités en exemple, jusque sur les bancs des écoles primaires où la leçon d'antialcoolisme s'appuie sur des textes et des images édifiantes (tableau mural d'antialcoolisme du Dr Galtier-Boissière – figure 1, arbre de l'alcoolisme et de l'absinthisme diffusé par la Ligue nationale contre l'alcoolisme...).



Figure 1. – Tableau mural d'antialcoolisme du Dr Galtier-Boissière (Éditions Armand Colin, 1900).

L'hérédoolisme marquera longtemps les esprits et l'on continuera pendant près d'un demi-siècle à exploiter cet argument pour instiller, par la peur, le message antialcoolique. Au sortir de la Grande Guerre, alors que la crainte de la dépopulation est ravivée par les pertes humaines du conflit, Pierre Nobécourt et Georges Schreiber s'en font ainsi écho dans un chapitre de leur ouvrage *Hygiène sociale de l'enfance* (5) où ils insistent sur le rôle prépondérant de l'alcoolisme des géniteurs dans les antécédents des écoliers anormaux et anormaux psychiques. 30 ans plus tard, dans *La Santé de l'Homme*, le Dr J. Bourret rappellera encore que, chez les enfants dont les parents sont alcooliques, "on trouve une forte proportion de débiles physiques, d'enfants chétifs, souffreteux et peu résistants" (6). Des affiches de prévention s'en inspireront aussi à la fin des années 1950, comme cette affiche réalisée par Bernard Villemot pour la Caisse de sécurité sociale de Paris qui sera largement placardée en 1957 sur les murs de la capitale : "Quand les parents boivent, les enfants trinquent". Simple coïncidence ou volonté éditoriale, le numéro de la revue *Alcool ou santé* qui, la même année, reproduit en couverture l'affiche de Villemot contient un entrefilet au titre édifiant : "L'alcoolisme est un grave facteur de dégénérescence".

Ceci étant, comme en témoigne la définition que donnait Roubinovitch de l'alcoolisme héréditaire, la consommation d'alcool pendant la grossesse a été très tôt incriminée comme cause des diverses malformations physiques et des troubles comportementaux observés chez des enfants nés dans des familles réputées alcooliques. Reléguée à l'arrière-

plan par les discours sulfureux autour de l'hérédoolisme, cette thèse sera finalement remise sur le devant de la scène à la fin des années 1960 par le chef du service de pédiatrie du CHU de Nantes, le Pr Paul Lemoine, mais de manière assez confidentielle (seul *L'Ouest médical* ayant publié ses résultats), avant que soit finalement entériné le syndrome d'alcoolisation foétale (SAF) à l'initiative de praticiens américains dans la décennie suivante.

Toute femme qui ne veut pas faire de mal à son enfant doit s'abstenir de liqueurs alcooliques

Si la peur de la dégénérescence plane très longtemps sur la prévention de l'alcoolisme, les messages sanitaires adressés aux femmes concernent cependant moins la question de la consommation d'alcool pendant la grossesse que celle de cette consommation pendant la période de l'allaitement.

Certes, très tôt, les conseils prodigués aux femmes enceintes insistent sur le danger d'un abus d'alcool pour le fœtus. Aux lectrices de *La Jeune mère*, le Dr Hubert Legrand enjoint par exemple de s'abstenir de toute liqueur et de ne prendre que la boisson qui leur est habituelle, "vin largement coupé d'eau, bière, cidre, ou lait, qui se digère souvent mieux que le reste" car "il a été démontré que l'alcool bu, qui passe dans le sang de la mère, passe ensuite de celui-ci dans le liquide amniotique". "Vous représentez-vous l'enfant baignant dans cette solution alcoolique, comme un fruit à l'eau-de-vie" n'hésite-t-il pas à écrire (7). Pour les femmes enceintes, "la boisson principale restera toujours l'eau, soit sous forme d'infusion, soit en nature", précise de son côté le Dr Léon Pouliot dans son *Hygiène de maman et de bébé*, quand bien même il autorise le vin "pourvu que ce soit en quantité modérée, qu'on le choisisse exempt d'acidité et d'un degré alcoolique moyen, et qu'il n'y ait aucune contre-indication spéciale" (8).

À la fin des années 1950, le message se fait plus radical. Il convient de faire prendre conscience aux femmes enceintes qu'elles doivent s'abstenir de toutes boissons alcooliques, c'est-à-dire non seulement de boissons distillées, mais aussi de boissons fermentées. C'est le message que fait passer une affiche réalisée par Pierre Fix-Masseau pour le compte du Comité national de défense contre l'alcoolisme (CNDA), qui la diffuse à partir de 1958 ; on y voit une femme enceinte assise en train de tricoter rejetant de la main trois verres (vin, apéritif et bière) qui lui sont présentés, avec en légende un avertissement pour le

moins explicite : "Futures mamans attention ! L'alcool (sous quelque forme que ce soit) est un poison pour l'enfant que vous attendez !" (figure 2). 20 ans plus tard, alors que l'idée de SAF fait son chemin, de nouvelles affiches sont élaborées qui pointent davantage le risque d'une alcoolisation au cours de la grossesse. L'image se focalise sur le corps de la femme enceinte : un dessin en coupe qui montre le lien direct entre l'alcool qu'est en train de boire une future mère et le fœtus dans une affiche du CNDCA ; la photo d'une mère la main posée sur son ventre, le visage penché vers celui-ci, pour cette autre publiée par le Haut comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme (HCEIA). L'implication est renforcée par un slogan à la première personne du singulier : "Je bois, je l'intoxique" pour la première ; "Je nous protège, pas d'alcool" pour la seconde. En 1984, le HCEIA distribuera même un poster "alcool et grossesse" destiné aux cabinets médicaux et consultations de PMI sur lequel figure la photo d'un nourrisson au faciès caractéristique du SAF (9).

Si la question de l'alcoolisation au cours de la grossesse prend alors le pas sur les conseils relatifs à la période de l'allaitement, c'est d'évidence parce qu'en ce qui concerne



Figure 2. – Affiche réalisée par Pierre Fix-Masseau, 1958, pour le CNDCA (devenu ANPAA).

cette dernière, le message semble assimilé. Il faut dire qu'il a été fortement martelé pendant toute la première moitié du siècle. Au postulat énoncé par le père français de la puériculture, le Pr Adolphe Pinard, que "le lait de la mère appartient à l'enfant", répondra l'avertissement qui figure dans la circulaire du 6 juillet 1914 sur l'assistance aux femmes en couches et que l'on retrouvera énoncé dans de multiples brochures pendant l'entre-deux-guerres : "toute femme qui ne veut pas faire de mal à son enfant doit s'abstenir de liqueurs alcooliques". Ces instructions seront en effet largement diffusées par les préfetures et de très nombreuses associations d'assistance à l'enfance, tels ces *Conseils aux jeunes mères, pour elles et leurs nouveau-nés* publiés à Dunkerque en 1922 dans lesquels on retrouve l'avertissement sur les liqueurs alcooliques en gros caractères soulignés, complété par une information plus générale en caractères normaux : "elle doit même éviter de prendre en trop grande quantité toute boisson contenant de l'alcool : vin, bière, cidre, etc., et éviter également l'abus du café qui rend les nourrissons extrêmement nerveux" (10). On les retrouve également dans l'*Almanach de la femme et de l'enfant* en 1926, ou encore dans le texte que l'Académie de médecine adresse la même année au Conseil supérieur de la natalité en vue de la réimpression du *Livret de la mère* que les préfetures délivrent gratuitement aux femmes enceintes depuis 1921. Sans oublier *La puériculture du premier âge* de Pinard, encore réimprimée à de nombreuses reprises par les éditions Armand Colin après le décès de son auteur et dans laquelle il est rappelé que "tout alcool absorbé par la maman rend son lait dangereux" (11).

Le contexte s'y prêtait. Alors que les hygiénistes, et au tout premier chef les puériculteurs, menaient une bataille acharnée en faveur de l'allaitement maternel et pour la surveillance des nourrices afin de réduire la mortalité infantile, les cris d'alarme des aliénistes concernant l'alcoolisme infantile transmis pendant la période d'allaitement ne pouvaient être ignorés. Plusieurs études avaient en effet, dès les années 1880-1890, attiré l'attention sur les risques qu'une consommation d'alcool chez la femme qui allaite faisait peser sur le nourrisson. C'est *La Revue philanthropique* qui, en 1902, publie un article sur "Les enfants alcooliques" du Dr Antony Rodiet, dans lequel celui-ci consacre plusieurs pages à "*L'alcoolisme de la nourrice, cause d'alcoolisme chez le nourrisson*" (12). C'est *L'Ouest-Éclair* qui, en mai 1907, se fait l'écho d'une communication à l'Académie de médecine du médecin normand Raoul Brunon, sous un titre on ne peut plus explicite : "On fait boire à nos enfants de l'alcool". Il est vrai que le danger semble d'autant plus grand que les préjugés en la matière ne concernent pas seulement

les milieux populaires. D'après les dires de Brunon rapportés par *L'Ouest-Éclair* : "Chez les riches, on gorge les nourrices de vin et de bière. Voici, d'ailleurs, leur régime ordinaire : un litre de vin par jour, de la bière à discrétion, du vin de kola, de coca, etc., et du café avec du cognac. Les familles s'imaginent que leur enfant s'en ressentira. C'est vrai, mais dans quel sens ! Combien les malheureux parents sont loin de supposer ce qu'il adviendra nécessairement pour leurs progénitures" (13).

Un propos que confirmera quelques années plus tard le Dr Jules Delobel selon lequel "nombre de mères, même de femmes du monde" s'alcoolisent exagérément "sous le fallacieux prétexte que la bière augmente la sécrétion lactée et que le vin donne des forces" et le font "sans croire mal faire [...] inconsciemment ou plutôt par ignorance" et que, de ce fait, "l'enfant qu'elles allaitent en subit les conséquences" (14).

Il y avait donc urgence à informer les femmes de tous milieux sur les dangers de la consommation d'alcool pour leurs enfants. Les instructions relayées par les préfetures en direction des femmes relevant de l'assistance, le suivi ensuite de ces femmes par des visiteuses dans le cadre de la mise en place progressive de la protection maternelle et infantile durant l'entre-deux-guerres devaient permettre de toucher les femmes des classes populaires, en ville puis en campagne. Pour les autres, plus souvent suivies par des médecins et sages-femmes, divers médias s'en chargèrent très tôt, notamment des revues et ouvrages de puériculture : "une nourrice", conseillait ainsi Marthe Bertin en 1906, "ne doit jamais, sous prétexte de se donner des forces, boire du vin pur ou des liqueurs ; il lui faut, au contraire, des boissons légères, de la bière non alcoolisée si elle veut, ou du vin très coupé d'eau" (15).

Je pousse bien parce que je ne bois jamais ni vin, ni bière, ni cidre

La seconde grande peur du corps médical à la Belle Époque concerne l'alcoolisme infantile acquis par les enfants dès le plus jeune âge du fait des mauvaises habitudes que leur transmettent leurs parents. "De grâce, mesdames", écrit par exemple le Dr Barjon dans *La Jeune mère* en 1896, "persuadez-vous bien que vous devez dès son jeune âge, enseigner à votre cher enfant les dangers de ce poison" qu'est l'alcool ; "inculquez-lui le plus tôt possible la crainte qu'il doit en avoir, et ne l'empoisonnez pas vous-même" (16). Quatre ans plus tard, la même revue reproduit un article du Dr Courtois-Suffit paru dans *La Gazette des hôpitaux* en faveur de la propa-

gande antialcoolique par l'image et l'affiche, dans lequel les conseils adressés aux femmes sont clairs : *“On ne doit pas laisser boire de vin aux enfants au-dessous de deux ans, ni de vin pur aux enfants plus âgés. Laisser boire aux enfants des liqueurs ou de l'alcool (excepté dans les maladies de courte durée, quand les médecins l'ordonnent) est un véritable crime”* (17).

L'enseignement ménager sert de relais à ce message. Comme l'explique Mme Demailly, dans son *Cours d'enseignement ménager, science et morale*, *“la femme, la jeune fille, ont un rôle à remplir dans cette entreprise si nécessaire”* de lutte contre l'alcoolisme car *“c'est à elles, tout d'abord, qu'il appartient de répandre dans leur famille et autour d'elles, avec patience, avec douceur, mais avec insistance, et toutes les fois qu'elles en auront l'occasion, la vérité sur l'alcool”* (18).

Il fallait convaincre les mères de ne point ajouter d'alcool dans les biberons pour lutter contre les vers ou calmer les rages de dents, pour éviter que l'enfant pleure trop souvent ; il fallait convaincre les parents que ni le vin, ni la bière ou le cidre ne devaient remplacer trop tôt la tétée ou le biberon de lait sous prétexte que l'enfant ne voulait plus de ceux-ci ; il fallait les convaincre que tremper un sucre dans de l'eau-de-vie, le fameux “canard”, pour le donner ensuite à son bébé n'était pas davantage chose à faire. Pour cela, le cinéma scolaire sera même appelé à la rescousse. En 1928, le ministère de l'Agriculture diffuse ainsi *L'apéritif*, petit film muet dont le scénario a été écrit par le responsable de la propagande de l'Office d'hygiène sociale de Paris, Maurice Flament : on y voit une mère qui, ayant retrouvé son mari en train de prendre l'apéritif avec un ami, laisse celui-ci donner une rasade à sa fillette, laquelle tombe malade le lendemain ; à la fin de la consultation, le médecin qu'elle est allée quérir, d'un air sévère lui fait la leçon : *“Madame, un bébé ne doit boire que du lait et de l'eau pure”*.

Cela ne sera manifestement pas suffisant. La grande peur d'un alcoolisme infantile provoqué par l'inconscience des parents redouble après la Seconde Guerre mondiale. C'est ainsi qu'en avril 1955, *Science et vie* ouvre *“L'effrayant dossier de l'enfance alcoolique”*, résultats de diverses études et enquêtes à l'appui (19). Les nombreux témoignages recueillis par le Pr Paul Perrin auprès de confrères de l'Ouest de la France confirment les craintes exposées dans la presse : en Loire-Inférieure, selon le Dr Monnier, *“on laisse les enfants boire du vin dès le sevrage ou presque”* ; en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan, d'après le Dr Thébault, *“les enfants commencent à 18 mois à boire du cidre ; les parents disent qu'ils ne veulent plus de lait”* (20). Et il n'y a pas que dans l'Ouest que cela se passe ainsi : selon une enquête réalisée en mai 1948 par l'Institut national d'études démographiques, la majorité des

Français trouvait normal qu'à sept ans, un enfant puisse boire du vin coupé d'eau, du cidre ou de la bière (21).

En plein baby-boom, alors que l'enfance retient tout particulièrement l'attention des pouvoirs publics, la question de l'alcoolisation infantile devient logiquement une priorité de la lutte antialcoolique. Dès 1955, quelques mois à peine après sa création, le HCEIA, présidé par Robert Debré, est présent au Salon de l'enfance. La même année, la commission jeunesse du CNDA lance un appel à pétition auprès des quelque 12 000 établissements d'enseignement du pays. De leur côté, divers conseils généraux tentent de convaincre les jeunes parents de ne pas habituer leurs jeunes enfants à consommer de l'alcool. C'est le cas du Conseil général d'Ille-et-Vilaine qui fait insérer des encarts dans les carnets de santé remis à chaque naissance. Pour garder *“aux enfants ce bien le plus précieux... la santé”*, les consignes sont simples : *“donnez-leur de l'eau”, “donnez-leur du lait”, “donnez-leur des jus de fruits”* car *“même en faible quantité, l'alcool est un toxique pour tous mais plus encore pour les enfants”* ; vin et cidre sont présentés comme des boissons *“inutiles et dangereuses pour l'enfant”* en *“ne constituant jamais un élément de ration alimentaire”*, mais en étant au contraire *“nuisible à l'enfant pendant la phase de croissance allant jusqu'à la puberté”* et



Figure 3. – Affiche réalisée par Léo Aarons, 1957, pour le CNDA (devenu ANPAA).

“nuisible à son développement intellectuel et physique, à sa santé pour le reste de sa vie” (22).

Une affiche symbolise cette prise de conscience. Réalisée en 1957 par Léo Aarons pour le CNDCA, elle présente une fillette, toute souriante, qui regarde le spectateur au travers de l'anse de son panier rempli de marguerites ; le message est clair : “Je pousse bien car je ne bois jamais ni vin ni cidre ni bière” (figure 3). D'autres affiches et affichettes destinées aux centres sociaux et consultations de PMI, ou encore aux maisons d'enfants et colonies de vacances, déclineront ce message à l'envi : “mon grand ami, le jus de fruits”, “à la maison, à l'école, en vacances, jamais de boissons alcoolisées”.

20 ans plus tard, les résultats seront à la hauteur des espérances. Dans leur immense majorité, les parents ne donnent plus à consommer régulièrement de boissons alcooliques à leurs enfants.

L'alcool, voilà l'ennemi ! Un message longtemps ambigu

Répétées tout au long du siècle, les recommandations faites aux femmes de limiter leur consommation d'alcool, sinon de s'abstenir de toutes boissons en contenant, se sont longtemps heurtées aux préjugés sur l'alcool, des préjugés que l'alcoologie naissante confortait parfois elle-même. Jusqu'aux alentours des années 1950, le message de tempérance prôné par les antialcooliques opère en effet une distinction entre boissons distillées et boissons fermentées, qui n'en facilite pas l'appréhension par les mères. Tous les conseils ainsi donnés aux femmes enceintes au début du XX^e siècle et pendant l'entre-deux-guerres visent à proscrire les boissons spiritueuses, c'est-à-dire les boissons distillées, quand ils n'interdisent pas les autres boissons alcooliques. Concernant ces dernières, les quantités maximales recommandées sont même parfois très fortes. Dans son manuel réimprimé durant toute l'entre-deux-guerres, *La puériculture du premier âge*, Pinard conseille aux femmes allaitantes de ne pas dépasser une bouteille de vin en 24 heures, sachant qu’*“en mélangeant la quantité de vin contenu dans une bouteille avec de l'eau, la maman la plus altérée peut étancher sa soif”* (11).

De telles recommandations ne peuvent aujourd'hui manquer de surprendre. Elles sont conformes sinon aux connaissances du moins à la stratégie déployée par les antialcooliques au début du XX^e siècle, celle-là même qui sera à l'origine des articles du Code du travail sur l'ivresse et la consommation des boissons alcooliques dans les entreprises

ou l'augmentation de la ration de vin distribuée aux troupes pendant la guerre. Pour le vin, contre l'alcool, tel est en effet le parti retenu pour combattre le développement de l'alcoolisme, en opposant, à l'instar du tableau d'antialcoolisme du Dr Galtier-Boissière, les bonnes boissons (le vin, le cidre ou la bière) prises sans excès et les mauvaises boissons (principalement les alcools industriels), même prises en petite quantité. Cette stratégie, née dans les années 1870, avait sa raison d'être : au regard de la définition restrictive de l'alcoolisme que l'on avait alors (l'alcoolisme perçu comme la conséquence d'un abus de spiritueux) et des indicateurs dont on disposait pour en évaluer l'incidence (ivresse publique, aliénation mentale...) et compte tenu des soubresauts du marché des boissons (chute de la production viticole en lien avec l'oïdium puis le phylloxera, essor de la production des alcools industriels), tout semblait opposer le nord du pays, buveur d'alcool, au sud, buveur de vin. Il faudra en fait attendre la fin des années 1930 et la multiplication des travaux mettant en évidence qu'en France, l'alcoolisme est d'abord le résultat d'une consommation excessive de vin, pour que l'on assiste à un retournement. Au milieu des années 1950, alors que la lutte contre l'alcoolisme devient une priorité nationale de santé publique, le message que l'on appliquera aux mères comme aux autres sera désormais celui de la sobriété et se déclinera en quelques slogans simples : le vin contient aussi de l'alcool ; jamais de boissons alcoolisées aux enfants ; la sobriété n'est pas l'abstinence, c'est l'usage modérée des boissons alcoolisées (23, 24).

Il est des boissons qui, plus que d'autres, illustrent l'ambiguïté du message préventif ; c'est le cas de la bière traditionnellement considérée comme nourrissante et favorisant la montée de lait. De nombreux médecins et sages-femmes n'hésitent pas à conseiller aux femmes allaitantes d'en boire, mais pas n'importe quelle bière : celle que les femmes peuvent consommer doit être une “*bière de nourrice à degré alcoolique faible*” comme le suggère le Dr Coron dans un article sur l'allaitement au sein paru dans *L'Humanité* en 1927 (25). Et c'est ainsi que l'*Almanach de la femme et de l'enfant* peut à la fois rappeler à toute femme qui ne veut pas faire de mal à son enfant de s'abstenir de tout liqueur alcoolique et publier des encarts publicitaires invitant les mamans “*pour nourrir*” et avoir des enfants “*beaux et sains*” à boire la Bière Vitalina®, “*idéale pour les nourrices, chez lesquelles elle entretient un lait riche et abondant*” (26). Dans les années 1960 encore, *La Santé de l'Homme* contient à de nombreuses reprises des publicités pleine page pour des bières légères ou de régime, en particulier la Bio-Valstar®, titrant moins de 2,5 %, tout spécialement indiquée pour les femmes enceintes, les nourrices, les enfants et les vieillards, puisqu'un litre de cette “*tonique*”

boisson” était, d’après divers encarts, “aussi riche en calcium qu’un bol de lait et en vitamines hydrosolubles qu’un grand verre de jus d’oranges”.

Il va sans dire que les alcooliers ont su très tôt exploiter et entretenir l’ambiguïté des propos sur l’alcool et user de l’argument sanitaire pour vanter les mérites de leurs produits. “C’est la santé” énonçait par exemple une affiche pour la bière Paillette réalisée par Eugène Ogé à la fin des années 1890, qui met en scène une nourrice rubiconde donnant d’un côté le sein et tenant à la main de l’autre une chope d’une bière bien mousseuse. Mais c’est également la publicité commerciale qui va participer à contrer ces messages. Dans l’entre-deux-guerres, puis surtout à partir des années 1950, avec l’essor des laits infantiles, sont soulignés les mérites des eaux de table, bonnes à la fois pour le biberon et à consommer par la femme enceinte et la femme qui allaite. Évian® se présente par exemple dès le milieu des années 1930 comme l’eau des tout-petits, l’eau idéale pour l’allaitement artificiel : de grands affichistes, tel Brenot, diffusent cette idée en multipliant les images associant bébés joufflus, biberons et bouteilles d’Évian®, une pratique que d’autres, comme Vittel®, reprendront à leur compte. Au final, autant et sinon plus que les affiches de prévention avertissant les mères des dangers d’une alcoolisation pour le fœtus ou leur conseillant de ne pas habituer leurs jeunes enfants à consommer régulièrement le moindre alcool, ces publicités contribueront à changer le regard des mères sur les boissons utiles pour leur santé et celle de leur nourrisson.

Aujourd’hui, un nouveau pas est franchi. Le message à destination des futures et jeunes mères ne souffre plus d’ambiguïté : pas d’alcool pendant la grossesse, ni pour les femmes qui allaitent ou qui ont le projet d’enfanter, pas d’alcool pour les jeunes enfants. Ce faisant, les conseils qui leur sont adressés participent aussi à faire évoluer la norme du bien boire qui, globalement, devient au fil du temps plus stricte. Petit à petit, on est ainsi passé de la sobriété à la modération puis à la consommation basse et à un usage simple et considéré sans risque ni pour soi ni pour autrui toujours plus encadré. Zéro alcool : tel semble être désormais le comportement que certains préventeurs souhaiteraient voir adopté non seulement par les futures et jeunes mères, mais aussi par une fraction toujours plus large de la population. ■

Conflits d’intérêt. – L’auteur déclare l’absence de tout conflit d’intérêt.

T. Fillaut
“Futures mamans, attention !” L’éducation antialcoolique des jeunes mères (1880-1980)

Alcoologie et Addictologie. 2015 ; 37 (3) : 261-268

Références bibliographiques

- 1 - Haute Autorité de Santé. Comment mieux informer les femmes enceintes ? Recommandations pour les professionnels de santé. Paris : HAS, Service des recommandations professionnelles ; 2005. p. 20.
- 2 - Ministère de l’Intérieur. Circulaire relative aux instructions d’hygiène à remettre aux femmes bénéficiant de la loi sur l’assistance aux femmes en couches (6 juillet 1914). *Bulletin officiel annoté de tous les ministères : lois, décrets, circulaires*. 1914 ; 07-08 : 214.
- 3 - Roubinovitch J. Alcoolisme infantile. *La Jeune mère*. 1902 ; 413 : 337-340 ; 415 : 393-396 ; 417 : 449-51.
- 4 - Conseils aux jeunes mères. Bar-le-Duc : impr. de Contant-La-Guerre ; 1909.
- 5 - Nobécourt P, Schreiber G. Hygiène sociale de l’enfance. Paris : Masson ; 1921.
- 6 - Bourret J. Alcool et eugénique. *La Santé de l’Homme*. 1946 ; 324 : 14.
- 7 - Legrand H. Hygiène de la grossesse. *La Jeune mère*. 1903 ; 446 : 535.
- 8 - Pouliot L. Hygiène de maman et de bébé : conseils pour la grossesse, l’accouchement, l’allaitement... Paris : Nouvelle librairie nationale ; 1928.
- 9 - Fillaut T, Garçon J. La prévention de l’alcoolisme par l’affiche en France, en Belgique, en Suisse et au Québec (1945 à 1995). Cd-Rom. Rennes : Éditions de l’ENSP ; 2003.
- 10 - Conseils aux jeunes mères, pour elles et leurs nouveau-nés. Dunkerque : Imp. du Commerce ; 1922. p. 6.
- 11 - Pinard A. La puériculture du premier âge. 19^e édition. Paris : Armand Colin ; 1938. p. 131.
- 12 - Rodiet A. Les enfants alcooliques, causes et effets de l’alcoolisme pendant la première jeunesse. *La Revue philanthropique*. 1902 ; 12 (67) : 48-62.
- 13 - On fait boire à nos enfants de l’alcool. *L’Ouest-Éclair*. 1907 mai 16 ; 3046 : 1.
- 14 - Delobel J. Le péril alcoolique. *Annales d’Hygiène Publique et de Médecine Légale*. 1916 ; 4 (25) : 345.
- 15 - Bertin M. Le bébé, notions élémentaires de puériculture. Paris : Librairie classique Eugène Belin ; 1906. p. 24.
- 16 - Barjon E. Influence de l’alcool sur l’enfant. *La Jeune mère*. 1896 ; 278 : 162.
- 17 - Courtois-Suffit M. La lutte contre l’alcoolisme par l’image et l’affiche en France. *La Jeune mère*. 1900 ; 373 : 257-8.
- 18 - Demailly A. Cours d’enseignement ménager, science et moral : cours moyen. Paris : C. Delagrave ; 1902. p. 154-5.
- 19 - Senez M. L’effrayant dossier de l’enfance alcoolique. *Science et Vie*. 1955 ; (avril) : 30-9.
- 20 - Perrin P. L’alcoolisme. Problèmes médico-sociaux. Problèmes économiques. Paris : L’expansion scientifique française ; 1950.
- 21 - Bresard M. L’opinion publique et l’alcoolisme. *Population*. 1948 ; 3 : 544-8.
- 22 - Secrétariat d’État à la Santé publique et à la Population. Carnet de santé. Nancy : Berger-Levrault ; 1958.
- 23 - Fillaut T. De l’allié d’hier à l’ennemi d’aujourd’hui. Les anti-alcooliques et le vin en France de la Belle Époque à nos jours. In : Pitou F, Sainclivier J. Les affrontements. Usages, discours et rituels. Rennes : PUR ; 2008. p. 159-70.
- 24 - Fillaut T, Le Berre E. Enfants, jeunes et alcool : *La Santé de l’Homme* (1942-2002). *Alcoologie et Addictologie*. 2012 ; 34 (1) : 63-71.
- 25 - Coron. L’allaitement au sein. *L’Humanité*. 1927 septembre 15 ; 10504.
- 26 - Buvez la Bière Vitalina – encart publicitaire. *Almanach de la femme et de l’enfant*. Paris : P. Coccoquard ; 1927. p. 109.